

Migrations et regroupement familial

Vendredi 18 novembre 2011

Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26 – Aula
2000 Neuchâtel

Ouverture et salutations



Pascal Mahon

Prof. de droit constitutionnel, Université de Neuchâtel

Le système légal du regroupement familial



Minh Son Nguyen

Prof. de droit public, Université de Neuchâtel et Université de Lausanne



La pratique juridique au plan cantonal



Danièle Revey

Juge de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois



La jurisprudence du Tribunal fédéral

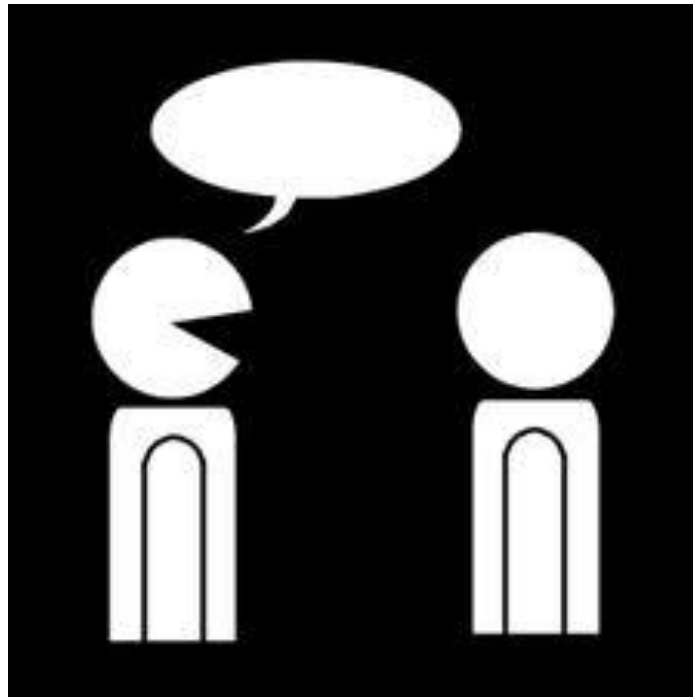


Peter Uebersax

Greffier au Tribunal fédéral, avocat et chargé de cours à l'Université de Bâle



Discussion et questions



Pause

devant l'Aula



Les paradoxes de la pratique juridictionnelle au plan européen selon la Cour EDH et la Cour de justice de l'Union Européenne



Cesla Amarelle

Professeure de droit des migrations au Centre de droit des migrations (CDM), Université de Neuchâtel



Véronique Boillet

Professeure à l'Institut de droit public, Université de Lausanne



Etude de cas en matière de regroupement familial

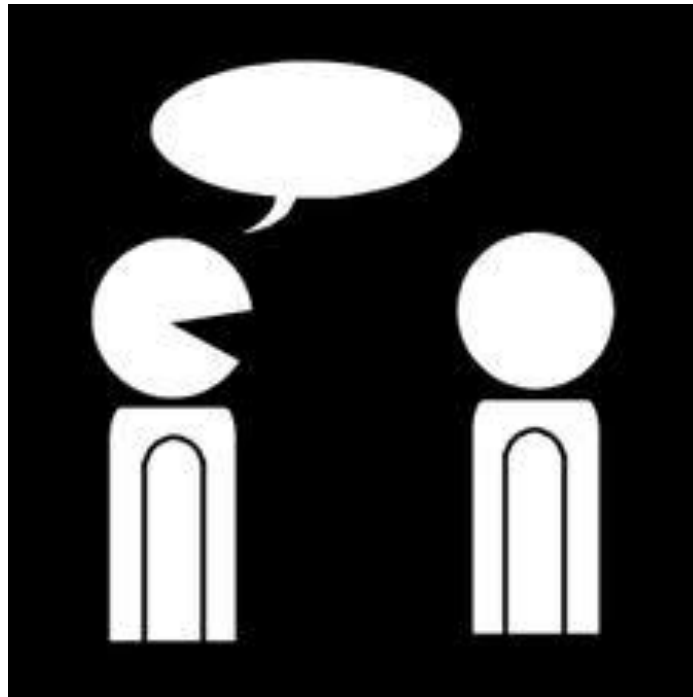


Antoine Campiche

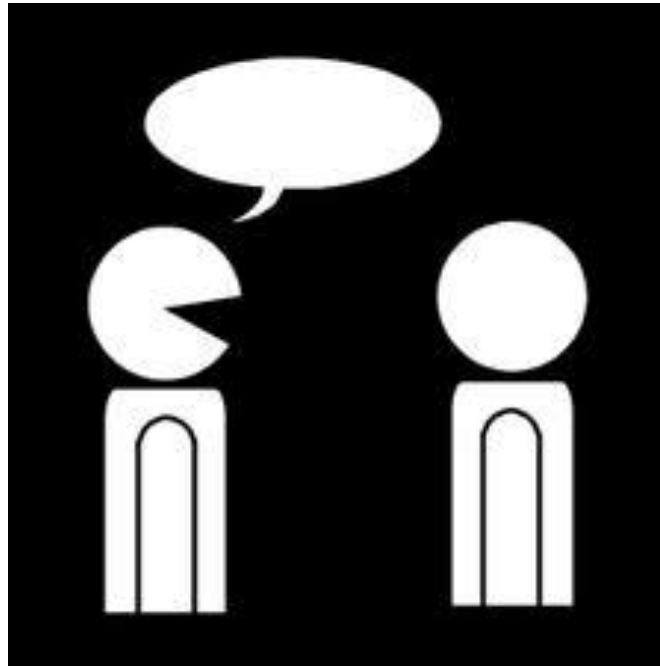
Avocat spécialisé en droit des étrangers



Discussion et questions



Clôture



MERCI

Centre de droit des migrations (CDM)

Université de Neuchâtel

Avenue du 1^{er}-Mars 26 – 2000 Neuchâtel

www.ius-migration.ch

